

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 15/306 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT ADOPTION D'UNE MOTION RELATIVE AU MAINTIEN DES TRESORERIES DE VICO ET D'EVisA

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2015

L'An deux mille quinze et le trente octobre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, COLONNA Christine, DOMINICI François, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, FRANCESCHI Valérie, GIACOMETTI Josepha, GIORGI Antoine, LACAVE Mattea, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PAGNI Alexandra, RISTERUCCI Josette, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ANGELINI Jean-Christophe à Mme NIVAGGIONI Nadine
Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane à Mme PAGNI Alexandra
Mme CASALTA Laetitia à Mme BARTOLI Marie-France
M. CASTELLANI Michel à M. BIANCUCCI Jean
Mme CASTELLANI Pascaline à Mme MARTELLI Benoîte
M. CHAUBON Pierre à M. MOSCONI François
M. FEDERICI Balthazar à M. DOMINICI François
Mme GIOVANNINI Fabienne à Mme SIMONPIETRI Agnès
Mme PRUVOT Sonia à M. BASTELICA Etienne
M. de ROCCA SERRA Camille à M. GIORGI Antoine
M. SANTINI Ange à Mme GRIMALDI Stéphanie
M. SUZZONI Etienne à Mme FRANCESCHI Valérie

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

BENEDETTI Paul-Félix, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FRANCISCI Marcel, GRIMALDI Stéphanie, HOUEMER Marie-Paule, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, NATALI Anne-Marie, POLI Jean-Marie, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SINDALI Antoine.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, visé en son article 56,
- VU** la motion déposée par M. Dominique BUCCHINI au nom du groupe « Elu(e)s Communistes et Citoyens du Front de Gauche »,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

ADOpte la motion dont la teneur suit :

« **CONSIDERANT** le courrier en date du 9 juillet 2015 adressé par le Directeur Régional des finances publiques aux élus de la réunion percepturale de la trésorerie d'Evisa implantée sur la commune de Piana, portant sur la réorganisation du réseau des finances publiques,

CONSIDERANT que cette réorganisation a pour objet la fusion de deux trésoreries de proximité existantes : Evisa et Vico,

CONSIDERANT que cette fusion prévue sur le plan juridique au 1^{er} janvier 2016 se concrétiserait par la création d'une nouvelle structure et a pour conséquence immédiate le non remplacement d'un emploi de proximité,

CONSIDERANT l'installation à moyen terme de cette structure à Sagone,

CONSIDERANT qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de locaux permettant l'accueil du nouveau centre des finances publiques,

CONSIDERANT que la fusion des deux trésoreries et l'implantation sur le nouveau site, géographiquement plus éloigné de l'ensemble des communes, porterait un lourd préjudice au service public de proximité et aux usagers,

CONSIDERANT que cette décision a été prise sans concertation, notamment avec les élus concernés, comme le confirme la délibération numéro BC/2015/002 votée le 29 juin 2015 par la communauté de communes des Deux Sevi,

CONSIDERANT cette même délibération par laquelle les élus s'opposent à la fermeture de la trésorerie d'Evisa et demandent son maintien,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire, compte tenu des spécificités locales, de conserver un service public de proximité.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DEMANDE au Ministre des finances et des comptes publics de ne pas prononcer la fermeture de la trésorerie d'Evisa et de maintenir les deux centres des finances publiques existants ».

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 30 octobre 2015

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI